

A. LELEU

ARCIS-LE-PONSART

(MARNE)

TÉLÉPHONE N° 7

Arcis-le-Ponsart, le 2 mai

1929

Madame, Mademoiselle, Mesdemoiselles, Messieurs, Mesdemoiselles.

J'ai bien reçu en deux temps votre dernière lettre, et comme j'ai été heureux de recevoir ce petit nouveau bienfait que vous nous avez aussi gracieusement accordé. Au même temps que votre lettre j'ai reçu de Crédit Commercial un avis que vous mettiez à la disposition des Comité d'Arcis la somme que vous m'indiquiez, soit 44.000 francs. Pouvait-il en jamais ainsi vous remercier de tout de bon ?? !!!

Grâce à votre aide, nous aurons dans bientôt un abreuvoir plus haute des rives du village, de l'eau potable. (un habitant vous avait tenu j'en suis sûr au 1<sup>er</sup> août) J'ai été très touché par votre lettre trop élogieuse que vous m'avez adressée personnellement et vos félicitations tout pour moi la meilleure récompense morale.

J'aurais dû répondre plutôt à vos deux lettres, mais des circonstances m'en empêchaient déjà de le faire. excusez-m'en j'en suis sûr. Vous en comprendrez le motif. Vous me disiez dans cette lettre "Je souhaite sincèrement que vos comités reconnaissent tous ces bénéfices que vous leur avez fournis et qu'ils vous élèvent encore le 1<sup>er</sup> mai prochain par une position de l'honneur et de la reconnaissance".

A. LELEU

ARCIS-LE-PONSART

(MARNE)

Arcis-le-Ponsart, le

192

TÉLÉPHONE N° 7

Et des files vafantes, d'aucuns sont allés  
jusqu'à dire que j'étais réhibue  
par vous. Pour moi: quelle honte!!!

Quelques uns font trop faufi d'ingratitude, je m'inclue  
devant le résultat acquis, mais, pas devant les quelques  
meneurs, et compris M. Abbé Schmitt. Jugez en vous-même  
mais avec la fatisfacton des devoirs accomplis, et avec

une conscience à laquelle personne n'a jamais  
pu toucher, et les mains blanches, je quitte la mairie.

Je ferai celui qui a toujours été, et aujourd'hui  
plus que jamais, je me devouerai encore pour le  
bien être général de la commune, et autant que  
je ferai mes devoirs avec votre glorieux patrie, en qualité  
de citoyen français, comme je le ferai avec vous-même.

J'ai trop été comu l'américain dans les heures  
graves de la guerre, et je l'ai été avec affecion  
depuis, pour que ma conscience s'abandonne à quelques  
uns de ceux qui m'ont fait l'affront que je ne  
méritais pas pour me succéder.

J'aurai toujours à cœur de surveiller le mouvement  
de celui qui a versé son sang pour Mars, et Mes.  
pauvres, compter ce moi, une Gardien.

Je serais toujours heureux, si vous le jugez à  
propos, d'être l'inducteur des Comité Hoerly, dans  
les mêmes conditions qu'aujourd'hui. J'avais le droit  
d'espérer qu'à votre prochain voyage en France

Et lui, il n'en n'est rien, d'aucuns, pas ambitions,  
d'autres pas jaloux, ont travaillé contre moi d'une façon  
la plus injuste, et parmi eux là, il s'en trouve un  
qui s'est servi à mon égard d'un langage, qui il  
n'aurait jamais dû se servir. Je vous laisserai  
seuls juges dans cette circonstance, et suis entièrement  
à votre disposition pour vous rendre compte. Celui-ci  
a fait entendre que si la garderie qui doit, d'après  
lui, être installée, n'est pas en état, c'est ma  
faute. La même entendre que si je n'estais pas  
étranger dans ce qui l'appelle ce retard. Je suis  
très froissé de cette façon d'agir, car vous savez  
mieux que qui ce soit si un seul instant, j'ai mis  
de la mauvaise volonté dans les affaires. J'ai fait la  
gestion communale par arquet, et je la laisse avec  
celle après avoir fait installer l'eau qui coûte 20.000  
francs et l'électricité qui a coûté plus de 180.000 fr.,  
j'ai mis au point les Douvres de Queven de la  
commune, et lui, d'autres choses, et aujourd'hui, par  
l'orgueil et l'ambition qui ont importé dans la  
vague d'attant quelques personnes qui ont une mauvaise  
plan, je crains que les nécessaires; que ceux qui  
ne peuvent pas ouvrir leur front mouais, soient  
entraînés malgré eux maintenant à payer des eau  
trilustres pour faire des fêtes que j'ai soupçonné,  
autant qu'il m'a été possible de le faire, éviter

Peut être très vous un jour, et aussi beaucoup d'homme  
que moi-même. Le premier, si ne vous aie pas rendu  
compte des résultats des élections du 1 mai. Devant

4  
Les circonstances, mon devoir n'était pas de le faire  
Mon devoir était d'attendre que mes successeurs vous  
rendent compte eux-mêmes du résultat, comme ils l'ont  
fait d'ailleurs. Surtout après l'élection des Haies,  
une lettre préparée d'avance huit jours avant fut lue  
à tous, anciens et nouveaux, et à vos appels de suite  
et dans cette lettre, il vous est dit si vrai, que tous  
les membres du conseil anciens ont été réunis sauf  
M. Leduc, Haies... Le fait est exact... Mais comment,  
et d'où vient cette acte...? Des gens qui se désignent  
comme ambitieux et jaloux. Ce n'est pas à une affaire  
que l'on a voulu, voulu faire une lettre, c'est à  
un homme, trop vite sorti des rangs et croyant  
si c'est pas par le travail, que l'on vous le dise.  
Ceux qui ont rédigé cette lettre sont très honnêtes.  
Ceux qui me concernent, c'est un peu différent.

Depuis 1919, après m'être dépensé autant que  
j'ai pu le faire pour la Commune d'Avr, j'étais en  
droit d'espérer à un siège au Conseil municipal;  
et si il fallait que je défende les intérêts de gens  
nécessaires, si l'ai fait. Si il fallait que je  
défende les intérêts communaux, même devant le Tribunal  
j'ai fait. Si il fallait avancer des sommes, et donner  
moi-même, si l'ai fait, etc... Et que mon refus de  
le remboursement de quelques sommes qui me sont dues,  
entre autres, si j'ai vu le dire, le montant des frais  
d'acquisition des supplément des terrains que j'ai achetés  
auprès des monuments érigés à la mémoire de notre Cha  
pelle. Ces affaires ont été pour moi des plus incertaines

Je vous remettrais moi-même la Croix de la Légion  
 d'Honneur qui vous est offerte par les habitants  
 d'Anis. Substitut après que cette bayette distincte  
 vous fut attribuée par le Gouvernement français, si me  
 suis adressé à eux, et eux ont répondu à mon appel,  
 et c'est lui même et à moi grand regret que je  
 vois que moi-même, qui vous ai seul apprécies  
 je ne pourrai pas vous la remettre...

J'ai fait le nécessaire pour qu'à l'occasion  
 du 30 mai le "Mémorial Day" le monument soit  
 fleuri comme il faut. J'ai eu plus que d'habileté  
 adressé un appel aux habitants, de façon qu'il n'y  
 ait pas d'erreurs de ma part, pas la voie  
 régulière.

Il serait bon de faire construire le long du  
 terrain une mur avec deux escaliers. Dites-moi si  
 vous plaît, si je peux le faire construire, et j'en  
 parlerai aussitôt avec M. Gadet.

J'ai appris aussitôt leur visite que des  
 vos cousines étaient venues à Anis. J'aurais été très heureux  
 de leur causer un peu.

En attendant le plaisir de voir les Reuz Madame,  
 Monsieur, Mademoiselle Baerdy, et aussi Mademoiselle  
 de la Mortaigne de Madame Léon. d'Arden, et de  
 moi-même, l'expression de mes sentiments les plus  
 respectueux et de mes vœux de prospérité

Votre dévoué

*J. Ferré*